Liste des emplacements réservés

Numéro	Commune	Objet	Bénéficiaire
1	La Chapelle-Hugon	Atelier municipal	Commune
2	Le Chautay	Parc	Commune
3	Le Chautay	Aménagement paysager	Commune
4	Le Chautay	Aménagement paysager	Commune
5	Cours-les-Barres	Extension du cimetière et parking	Commune
6	La Guerche-sur-l'Aubois	Equipement public	Commune
7	La Guerche-sur-l'Aubois	Extension espace sportif et de loisirs	Commune
8	Jouet-sur-l'Aubois	Voie de desserte de la zone AU	Commune
9	Jouet-sur-l'Aubois	Accès à la zone d'activités	Commune / CCPBELVA
10	Marseilles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
11	Marseilles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
12	Marseilles-les-Aubigny	Voie de desserte de la zone AU	Commune
13	Menetou-Couture	Jardin du souvenir (cimetière)	Commune
14	Cours-les-Barres	Réaménagement de l'ancien étang	Commune
15	La Guerche-sur-l'Aubois	Equipement public	Commune
16	Torteron	Création d'une voie de desserte	Commune
17	Cuffy	Equipement public et aire de covoiturage	Commune

N

0 100 200 300 400 500 m

Légende

LES DIFFERENTES ZONES

- Ua, Ub, UpA, Up : zone urbaine dense de centre-villes (Ua) et centre-bourgs (Ub, UpA, Up)
- Ubi, Upi : zone urbaine inondable dense (Ubi), patrimonial (Upi)
- U : zone urbaine généraliste
- Ui : zone urbaine généraliste inondable
- Uc : Zone d'équipements collectifs
- Ue : zone d'activités économiques / Secteur Ueh
- Uj : zone urbanisée de jardin inondable
- 1AUb : zone à urbaniser alternative à vocation généraliste
- 1AUe : zone à urbaniser alternative à vocation d'activités économiques
- 2AUb : zone à urbaniser différée généraliste
- 2AUc : zone à urbaniser différée à vocation d'équipements collectifs
- 2AUe : zone à urbaniser différée à vocation d'activités économiques
- A : Zone agricole
- Ab : zone agricole de biodiversité
- Ah : Zone agricole constructible à vocation d'habitat
- Ae : Zone agricole constructible à vocation d'activités économiques
- N : Zone naturelle
- Ni : Zone naturelle inondable
- Nb : zone naturelle de biodiversité
- Nbi : Zone naturelle de biodiversité inondable
- Nc : Zone naturelle à vocation de carrière
- Nci : Zone naturelle inondable à vocation de carrière
- Nei : Zone naturelle constructible inondable à vocation d'activités économiques
- NL : Zone naturelle à vocation de loisirs
- NLi : Zone naturelle à vocation de loisirs inondable
- NLc : Zone naturelle constructible à vocation de loisirs, NLA : à Apremont-sur-Allier
- Npv : Zone naturelle pour photovoltaïque au sol

PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

- Emplacement réservé
- Elément de paysage
- Secteur faisant l'objet d'orientations d'aménagement
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous sol
- Eléments de la trame verte et bleue : réservoirs et corridors écologiques
- Eléments de la trame verte et bleue : cours d'eau et zones humides
- Eléments de paysage
- Chemins à conserver et à créer
- Eléments de la trame verte et bleue
- Limite des communes
- Cours d'eau permanent
- Eléments de paysage
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Eléments de la trame verte et bleue
- Secteur pour le maintien de la diversité commerciale

Département du Cher
Communauté de Communes
Portes du Berry Entre Loire et Val d'Aubois

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

3 - Règlement d'urbanisme
2 - documents graphiques

a - Ensemble du territoire

7 - La Guerche-sur-l'Aubois
a-Planche nord au 1 / 8500e

P.L.U.i. :	Délibération du conseil communautaire en date du :
Approbation :	29 mars 2021

Bureaux d'études :

Patricia MORELLON Urbanisme	BIOS Environnement	TCa & BP architecture